

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL REUNION DU 7 Mars 2023 (20H30)

Présents : – PARIZOT Stéphane - GUILLARME Grégory - DENIZOT Eric - PINEAU Marc-Henri - BOUCHARD - Dominique - MONTVERNAY Didier - RAMPON Pascal -- JOMAIN Chloé – FOURNIER Michael- MORAND Frédéric - ZOCCHETTI Céline - SAUZE-PARIZOT Vanessa

Excusé (s) : FOURNIER Michael (procuration à Mr Marc-Henri PINEAU) - Mme ZOCCHETTI Céline (procuration à Mme Chloé JOMAIN)

Absent (s) :

Démissions : ROGNARD Carole - PICOD Edouard - BOIS Marjorie

Secrétaire de séance : DENIZOT Eric

Ordre du jour :

PDIPR (Itinéraires Promenade et Randonnée) – SYDER – ECOLE – PERSONNEL – VOIRIE – JEUX D'ENFANTS – URBANISME – CAUE – MATERIEL – CABVS – QUESTIONS DIVERSES

APPROBATION COMPTE RENDU REUNION DU 7 février 2023 :

Compte rendu approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS :

a) PDIPR :

Mise à jour du réseau du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée). Accord pour les petites modifications apportées sur le circuit de notre commune :

- (liaison avec commune de BLACE au Fond de Salles + haut de Salles)
- Changement tracé La Péreuse-La Folie -Combe Arnoux (route trop dangereuse)

La signalisation sera effectuée par le Département.

b) Personnel :

Suppression Poste Adjoint technique (Ecole + Salle du Breuil) au 1^{er} mai 2023

Création Poste Adjoint technique (Ecole) au 1^{er} mai 2023

Création Poste Adjoint technique (Salle du Breuil) au 1^{er} mai 2023

Création Poste Agent Social (surveillance enfant en situation d'handicap durant le temps périscolaire) à effet du 7 mars 2023

c) Travaux Mur Cimetière SALLES :

Autorisation pour dépôt d'une déclaration préalable pour réfection du mur (côté Est-Midi) du cimetière de Salles.

d) Agence Technique Départementale (ATD) :

Signature de la convention avec le département pour une aide des services techniques du Département dans nos projets de voirie, espaces publics, bâtiments, énergie, cours d'eau, assainissement et eau.

PERSONNEL COMMUNAL :

Mme CHEVALIER Marie-Christine sera en retraite à compter du 1^{er} mai 2023. Mme Karine BURNICHON assurera son remplacement, tant à l'entretien de la salle du Breuil que de l'école.

Mme Isabelle GAUTHIER, actuellement AESH à l'école, assurera la surveillance, d'un enfant en situation d'handicap, durant le temps de cantine, à raison de 2h par semaine et ce à compter du 7 mars, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2022-2023.

PROJET SALLE DU BREUIL et ABORDS :

Mr le Maire rappelle la signature d'une convention entre le CAUE en vue de l'élaboration d'une étude (8 jours gratuits et 4 jours facturés) pour la réflexion portant la restructuration de ce lieu. Mme Annick JOUBERT du CAUE, pilotera ce dossier. Il rappelle également que la cotisation annuelle auprès du CAUE est de 200 €.

SYDER :

Au niveau de la démarche performancielle de l'éclairage public (remplacement ampoules énergivores par des Leds), le SYDER a fait une demande de subvention auprès du Fonds vert, au titre de la commune.

Pour les bornes de recharge « véhicules électriques », Pascal RAMPON précise que pour l'instant, les usagers payent leur consommation et que ce paiement va directement au SYDER. De son côté, la commune paye également l'électricité consommée. Il est toujours dans l'attente de régularisation du SYDER envers la commune. Prochaine réunion : Mardi 28 mars

VOIRIE :

a) Fond d'Arbuissonnas – Route de la Voisinée – Route du Zacharie – Route des Granges :
Les travaux débiteront fin septembre, après la période des vendanges. Ces travaux seront réalisés par la CABVS

b) Sécurité Fond de Salles :

Rencontre (7 mars) entre la commune et Mr GRIFFON du Département, afin de trouver une solution pour ralentir la vitesse au croisement du Fond de Salles. Stéphane PARIZOT précise que si des travaux devaient être engagés et compte tenu que cette partie de voirie départementale, se trouve en agglomération, le département prendra en charge la bande dite « roulante » et la commune les côtés notamment les trottoirs.

Mr GRIFFON va transmettre à la commune une esquisse de ce qui est possible d'être réalisé. Cette étude pourrait rentrer dans le cadre de l'ATD (Voir § délibérations). Il faut réfléchir également à un autre emplacement de l'arrêt de bus. A voir avec le Sytral.

c) Route du Pont Mathivet :

Afin de sécuriser la portion de route RD 19 « Route du Pont Mathivet », entre le Pont Mathivet et la voie communale 120 « Chemin des Aubépines », il est proposé de classer cette partie en agglomération. Une demande est faite auprès du Département. Un devis pour l'installation de 4 panneaux « début et fin d'agglomération » est également demandé.

Si nous recevons l'accord du Département pour cette réalisation, une subvention au titre des amendes de police, pourra être sollicitée.

BATIMENTS - TRAVAUX :

a) Mur du Cimetière de SALLES :

Le mur montre des fissures notamment à l'angle (sud-est). Des travaux de consolidation doivent être effectués. Dominique BOUCHARD demande des devis. Une déclaration de travaux va être déposée (voir § délibérations). Est également à reprendre, le caniveau longeant le mur (côté est).

b) Eglise ARBUISSONNAS :

L'humidité de ce bâtiment a bien diminuée. Cependant, il est décidé d'installer un déshumidificateur mobile pour un coût de 3375,60 € TTC. Ce matériel pourra être utilisé également dans les autres bâtiments de la commune, si nécessaire. Il pourra, également, être prêté aux habitants en cas de dégâts des eaux, inondations.

c) Chaudière Ecole :

Le chauffagiste va procéder au remplacement du tuyau d'aspiration des granulés de bois (diamètre plus important), ce qui évitera le blocage des pellets.

d) Jeux d'enfants :

Le terrassement sera réalisé par l'entreprise STPA, à compter du 13 mars. L'installation des jeux suivra (Tourniquet au pré du Breuil + Pyramide au Fond de Salles).

ECOLE :

Grégory GUILLARME donne le compte rendu du dernier conseil d'école portant notamment sur la fermeture presque certaine de la 4^{ème} classe. L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2023-2024 est de 69 élèves (pour le maintien de la 4^{ème} classe, il faudrait 79 élèves). L'école ne compterait, donc plus que 3 classes (1 maternelle et 2 classes élémentaires). Mme Cécile ROBIN (maternelle) perdra son poste et se verra affectée dans une autre école.

De plus, le directeur perdra sa journée de décharge et les classes seront plus chargées, ce qui, malgré le professionnalisme des enseignants, pénalisera les enfants.

Frédéric MORAND demande si l'effectif de notre école correspond à la moyenne des autres écoles des communes ayant le même nombre d'habitants ?

RECUPERATION EAU – SECHERESSE :

Compte tenu du climat et notamment de la sécheresse, Frédéric MORAND et la commission Environnement proposent l'installation d'une cuve enterrée en contre bas de la salle du Breuil, afin de récupérer l'eau de pluie de ce bâtiment. Cette récupération permettra, d'arroser les plantations durant la saison chaude, sans utiliser l'eau du réseau ou des puits. Cette cuve sera d'une capacité de 10m³. Le coût de cette installation (terrassement, cuve et pompe), serait de l'ordre de 8 000 €. Frédéric MORAND se charge de rencontrer les entreprises ayant fait un devis pour voir les délais de réalisation et se renseigne également s'il est utile de faire une étude de sol.

Frédéric MORAND précise également que lors des travaux de restructuration de la salle du Breuil, si l'on devait modifier l'emplacement de cette cuve, cela pourra se faire sans problème.

Il est à noter que cette réflexion sur la récupération d'eau devra être incluse dans le cahier des charges des futurs travaux de la salle.

FLEURISSEMENT - ARBRES :

L'entreprise CALAD JARDINS procède actuellement à la remise en état des espaces verts, sur le parking de la Voûte et au virage « Rue de la Voûte-Rue du 8 mai.

Compte tenu des conditions climatiques, il est décidé de supprimer toutes les jardinières du Chapitre, à l'exception de la vasque, située dans le renforcement de l'église. Cependant, il faut réfléchir à un autre mode de fleurissement, la place du Chapitre étant un lieu touristique. Favoriser le fleurissement en pleine terre.

Les jardinières du village, dont le fond a été enlevé, seront conservées.

Les tilleuls du Chapitre ont été élagués. Trois de ces arbres sont à remplacer (intérieur creux et dangereux).

URBANISME :

VERDIERE-HENRI : 90 Impasse de Laurette Accord DP Mur soutènement + modification pente

LARGE Franck : 201 Rue du Breuil Accord DP Panneaux photovoltaïques

CROZET Anaïs : 10 Chemin de la Météorite PC Extension

TROUILLIER Georges : 96 Chemin du Briey Accord DP Panneaux photovoltaïques

THOMAS Boris : 72 Grande Rue DP Pompe à chaleur

TRIBOLET-JAMBON : Route du Zacharie PC Maison individuelle

BLANCHON André : 31 Rte des Combes Accord DP Mur de clôture

SARL COTE JARDIN : 99 Rue de la Carrière Accord PC Réaménagement et division bâtiment

MARTINELLA-SANLAVILLE : Rte du Tang Accord DP Modification teinte enduit

DUMOULIN-SAUVAGET : Chemin des Aubépines Accord PC modificatif suppression piscine-clôture

ETIENNE Jacques : 656 Rte de la Folie Retrait DP Modification et ouvertures en façade

LAFEUILLADE Renaud : 260 Chemin du Boulanger DP Changement fenêtres+ création ouvertures

ENERGIE RENOUVELABLE :

Compte rendu du séminaire avec l'agglo (24 février) concernant le développement des diverses énergies renouvelables. Comment réduire sa consommation, comment produire sa propre énergie renouvelable ? Comment développer une énergie photovoltaïque sur le territoire, tout en préservant la qualité paysagère ?

TRAIL ONE PISTE :

Eric DENIZOT donne le compte rendu de la réunion (14 février) concernant le projet d'extension de la station Trail du Beaujolais, qui compte à ce jour 38 parcours, répartis sur les communautés de commune Ouest Rhodanien et Saône-Beaujolais. Cette extension de parcours, coordonnée par Destination Beaujolais, traversera les communes de la Communauté d'agglomération Beaujolais-Villefranche et aura un point de départ dans notre village (ancienne gare ou Pré du Breuil). L'agglo prend à sa charge l'accompagnement par le réseau des Stations de Trail/One Piste ainsi que la signalétique (coût d'environ 6 000 €HT). La pose de la signalétique sera à faire par les communes traversées. Logiquement, l'ouverture au public est prévue pour le mois de juillet 2023.

PROCHAINES REUNIONS :

Jeudi 6 avril 2023 à 20h30

Mardi 2 mai 2023 à 20h30

Mardi 6 juin 2023 à 20h30

Le Maire,



Stéphane PARIZOT

Le secrétaire de séance,

Eric DENIZOT